

Gestionnaire Sinistres Complexes Corporels Auto H/F (CDD)

AIG est l'un des leaders mondiaux du secteur des assurances, avec plus de 60.000 collaborateurs présents dans plus de 130 pays.

L'entité AIG France compte à ce jour environ 400 collaborateurs majoritairement sur la région parisienne. Notre activité repose sur trois spécialités : Risques Financiers, Risques d'Entreprise et Assurance de Personnes.

Dans le cadre d'un poste à pourvoir en CDD (1 an), nous recherchons un collaborateur capable d'assurer au sein du Département Sinistres la gestion d'un portefeuille de dossiers automobiles corporels.

Missions :

- Gérer un portefeuille de dossiers AUTO CORPOREL (incluant le volet MATERIEL associé), amiables et contentieux, dans le respect des conventions IRSA, IRCA, Paos et du Droit Commun.
Cette gestion implique :
 - l'analyse des responsabilités,
 - l'indemnisation de la victime
 - la présentation du recours si possible
- Le gestionnaire devra suivre et veiller au respect de spécificités liées à la Gestion de Flottes Automobiles.
- Fournir un service client de haute qualité et respecter les exigences en matière de reporting
- Veiller à limiter les risques liés aux indemnités et aux dépenses tout en communiquant les développements et les résultats
- Négocier avec l'ensemble des parties prenantes dans notre intérêt mais également dans celui de nos assurés.

Compétences techniques :

- **Niveau Master 2 Droit des Assurances ou profil juridique**
- De bonnes connaissances spécialisées en sinistres techniques corporels
- De bonnes connaissances des exigences en matière de droit/réglementation et contentieux/procédures en RC auto
- Une expérience solide dans la négociation de sinistres de complexité intermédiaire
- Expérience dans le suivi efficace des recommandations des audits de sinistres techniques et amélioration continue de la gestion des sinistres
- Anglais opérationnel

Compétences personnelles :

- Faire preuve de bonnes capacités de communication, à l'écrit et à l'oral
- Gestion du temps – capacité à gérer et hiérarchiser la charge de travail et la gestion des plannings.
- Capacité à apporter efficacement sa contribution au sein d'une équipe
- Capacité à travailler avec les parties prenantes aux sinistres afin de diriger efficacement la stratégie de sinistres
- Participer aux réunions de bilan du client et du Centre de Profit.
- Capacité à intégrer les enjeux Business
- Capacité de négociation avec les parties prenantes
- Capacité de communication envers les victimes

Pour postuler : Merci d'envoyer votre CV à Marcel HAN marcel.han@aig.com